



Evaluation  
Finale



AFRIQUE DE  
L'OUEST

PROGRAMME  
AFRIQUE DE L'OUEST

1994-2022



7 PAYS

MAURITANIE  
SÉNÉGAL  
GAMBIE  
GUINÉE  
GUINÉE-BISSAU  
SIERRA LEONE  
CABO VERDE

140  
PARTENAIRES

235  
PROJETS

150€  
MILLIONS  
DE BUDGET TOTAL

Les actions de la MAVA en Afrique de l’Ouest ont été précédées par l’engagement de son fondateur, le Dr Luc Hoffmann, dès le début des années 1980, en faveur d’un des sites les plus emblématiques de la sous-région, le Parc national du banc d’Arguin. Ce soutien s’est matérialisé notamment par la création en 1986 de la Fondation internationale du banc d’Arguin (FIBA) pour la conservation de cette zone humide d’importance mondiale. Depuis 1994, la MAVA intervient dans la région ouest-africaine en se concentrant sur sept pays côtiers : le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra-Leone. Ces pays partagent des processus écologiques, des ressources naturelles et des caractéristiques socioculturelles ainsi que des processus politiques.

L’Afrique de l’Ouest côtière est caractérisée par une riche biodiversité qui fournit des biens et services remarquables. La sous-région abrite l’une des quatre principales zones de remontée d’eau (upwelling) permanente dans le monde, qui est marquée par une forte productivité halieutique. Certaines zones estuariennes sont d’importance mondiale et représentent des sites critiques pour les oiseaux d’eau migrateurs le long de la voie de migration de l’Atlantique Est. La sous-région abrite également d’importantes zones de reproduction et/ou d’alimentation de nombreuses espèces d’oiseaux marins, de tortues marines et de mammifères marins. Une grande partie des populations locales vivent et/ou dépendent directement des ressources naturelles et des services fournis par les écosystèmes côtiers et marins. Cependant, de nombreux facteurs de pression menacent le fonctionnement sain de ces écosystèmes, notamment la destruction des habitats, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), le braconnage, le développement incontrôlé d’infrastructures côtières, le tourisme de masse, les industries extractives...

Après avoir commencé ses interventions en Afrique de l’Ouest par des appuis à des sites emblématiques, d’abord au banc d’Arguin et ensuite dans l’archipel des Bijagos, la MAVA a au début des années 2000 étendu son intervention à l’ensemble de l’écorégion dans une approche plus intégrée. Au même moment, les financements de la Fondation ont évolué, passant du soutien à des projets individuels vers la promotion de réseaux thématiques comme le [PRCM](#) et le [RAMPAO](#).

La fusion de la MAVA avec la FIBA en 2015 a donné naissance à un programme qui, jouissant d’une forte crédibilité et confiance de la part des acteurs clés de la sous-région, est venu renforcer davantage les actions sur le terrain. Dans le cadre du dernier cycle stratégique 2016-2022, et en vue de consolider nos réalisations dans une optique de durabilité, les interventions de la MAVA ont privilégié l’approche multi-acteurs mettant en avant des partenariats stratégiques thématiques.

Dans le cadre de la stratégie 2016-2022, le programme Afrique de l’Ouest de la MAVA s’était fixé comme objectif de réduire six menaces majeures pour la biodiversité qui sont reliées entre elles : les perturbations anthropiques au niveau des habitats clés pour les tortues marines, les oiseaux d’eau et marins ; la pollution issue des activités pétrolières et gazières ; l’impact des infrastructures ; l’inexistence de données sur les herbiers marins ; les prises accidentelles des oiseaux et tortues marines dans le cadre de la pêche ; et la surpêche des petits pélagiques. En réduisant ces menaces, le résultat final était d’améliorer la conservation de six espèces et habitats prioritaires : les tortues marines, les zones humides côtières, les oiseaux marins, les mangroves, les herbiers marins et les petits pélagiques.

Depuis le début de son intervention en Afrique de l’Ouest, la MAVA a été le principal bailleur privé de la conservation ; très peu de fondations étaient présentes dans la région jusqu’en 2020. Cette situation a évolué ces dernières années, notamment suite aux efforts de la Fondation et des partenaires ouest-africains pour mobiliser d’autres bailleurs. On note l’arrivée dans la région de plusieurs nouvelles initiatives financées par des fondations privées et bailleurs institutionnels, avec lesquels des collaborations ont été tissées.

L’intervention de la MAVA s’est appuyée sur des partenaires de longue date, notamment des ONG internationales (la FIBA, BirdLife, l’UICN, Wetlands International, le WWF), les réseaux régionaux, les ONG nationales mais aussi les structures nationales en charge de la gestion des aires protégées et autres sites prioritaires (PNBA, IBAP, DNA, DPN, DAMCP...). Des partenariats ont également été noués avec des institutions de recherche nationales et internationales et d’autres structures nationales et internationales ayant l’expertise dans les domaines pertinents.



## APPROCHE ET RÉALISATIONS

---

La conservation de la biodiversité marine et côtière, la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles et le renforcement de la communauté de la conservation ont été le principal axe des interventions de la MAVA en Afrique de l'Ouest.

### Approche stratégique

Dans les appuis aux projets, le programme a privilégié les stratégies suivantes :



La **protection des sites clés et des espèces menacées** par l'appui à la création, à la gestion et à la gouvernance d'aires marines protégées et autres zones conservées d'une part, mais également l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour la protection d'espèces ;



L'**appui à la recherche scientifique** sur l'écologie des espèces et leurs interactions avec le milieu, les menaces et les impacts au niveau des sites prioritaires ;



Le **renforcement des capacités** des partenaires par les formations, l'octroi d'équipements spécifiques, les échanges d'expériences et la mise à disposition de nombreux outils d'aide à la décision, guides méthodologiques de référence et guide des bonnes pratiques pour la gestion environnementale ;



Le renforcement du **cadre réglementaire** à travers l'appui à la création et à la révision des lois, ainsi que le lancement des processus de ratification et de domestication de protocoles pertinents ;



La **sensibilisation** par des actions innovantes d'information, de communication et d'éducation environnementale et la sensibilisation de diverses catégories d'acteurs (écoles, parlements ...) ;



Les actions de **plaidoyer** portées principalement par les OSC dans les pays, en promouvant des coalitions nationales et régionales ; et



Le développement de **réseaux et partenariats multi - acteurs**, afin d'améliorer la gouvernance, la collaboration, la communication et amplifier les impacts de conservation.

Le programme a également promu des **initiatives emblématiques**, des actions **pilotes** à fort impact potentiel et des **expériences innovantes**, tout en gardant la flexibilité permettant de réagir dans des situations d'urgence comme la pandémie de la COVID 19.

Au-delà des aspects techniques, des financements de projets ont été associés à des **appuis institutionnels** ciblés pour certains partenaires clés de la société civile, via l'unité Impact et Durabilité, à travers un accompagnement spécifique au développement organisationnel, des formations en leadership et/ou en levée de fonds. Ceci a abouti à l'existence d'un nombre important d'organisations solides, crédibles et professionnelles reconnues comme des acteurs incontournables pour la conservation marine et côtière dans les pays prioritaires. C'est par exemple le cas au Cabo-Verde (Biosfera, Turtle Foundation et Fundação Tartaruga, Associação Projecto Vito), en Guinée-Bissau (Tiniguena) ou en Mauritanie (Nature Mauritanie).

## Principaux résultats et impacts

Des résultats clés ont été obtenus dans cinq des principales **thématiques de la MAVA**: zones humides et eau douce, oiseaux, milieu marin et côtier, économie et finance pour la nature, nature et culture. Ces grands résultats concernent principalement :

- L'amélioration des connaissances (sites, espèces, menaces, connectivité, etc.) ;
- La mise en place d'outils réglementaires, planification, gestion et décisions politiques ;
- La protection renforcée des sites et des espèces ;
- Une expertise régionale renforcée dans différents domaines ;
- Une société civile engagée capable d'informer le public et d'influer sur les politiques ;
- L'amélioration de la durabilité financière des sites iconiques.

### ZONES HUMIDES

Un des principaux résultats du programme concerne les connaissances considérablement améliorées sur les écosystèmes des zones humides et leur fonctionnement, notamment les mangroves et les herbiers marins et leur **distribution** et les liens avec les autres éléments de l'écosystème. Des **décisions politiques** ont été prises et des outils importants ont été adoptés pour mieux protéger les zones humides et améliorer leur gestion, notamment la création de nouvelles aires protégées et la mise à jour des plans de gestion des AMP. Des sites prioritaires tels que le banc d'Arguin, le delta du fleuve Sénégal, le delta du fleuve Saloum et l'archipel des Bijagos) sont mieux protégés dans 4 pays. Les liens entre ces sites sont mieux pris en compte dans les actions de conservation et la collaboration est plus efficace entre les gestionnaires. Au niveau local, il y a de plus en plus d'initiatives de conservation des zones humides initiées par les communautés, telles que la restauration des mangroves dans le delta du Saloum.

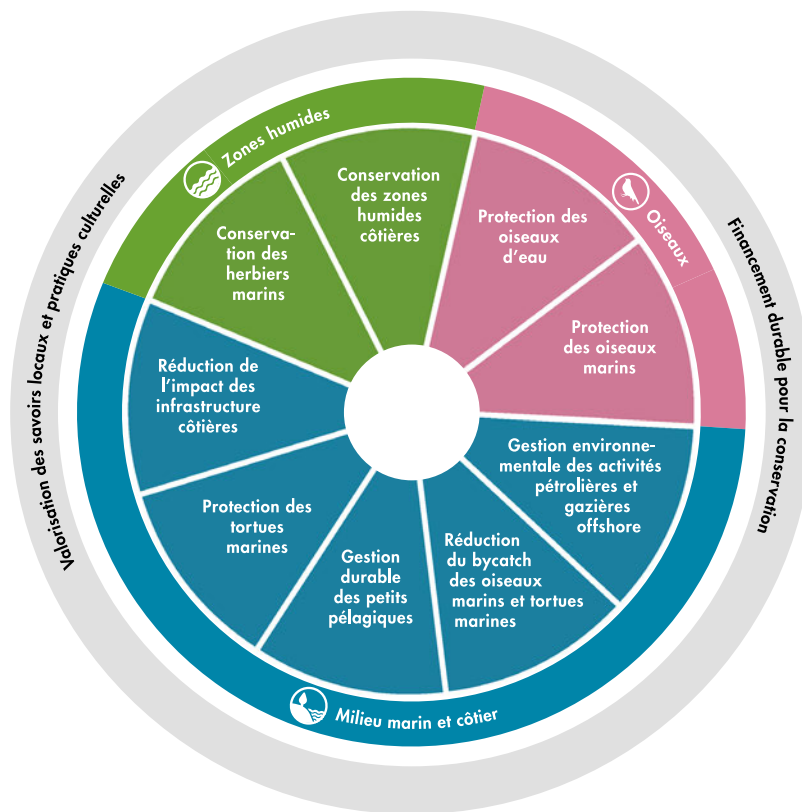
### OISEAUX

Les importants investissements réalisés dans le renforcement des capacités et la recherche sur les **oiseaux d'eau** et les oiseaux marins ont conduit à une meilleure compréhension de la dynamique des populations, des menaces, des aires de répartition et d'alimentation. De nouvelles colonies d'oiseaux marins jusque-là inconnues ont, par exemple, été identifiées sur la plupart des îles et îlots du Cabo Verde pour de nombreuses espèces, et en particulier pour des espèces endémiques comme le puffin et l'océanite du Cap-Vert. Cela a permis de développer des outils de gestion plus adaptés. Les acteurs locaux impliqués dans le suivi et la conservation des oiseaux en Afrique de l'Ouest disposent aujourd'hui de plus d'autonomie et de bonnes compétences pratiques dans la conduite des actions de conservation de ces espèces ; plus de 100 techniciens ont été formés, 4 masters et 2 doctorats ont été décernés.

### MILIEU MARIN ET CÔTIER

**Les espèces menacées et les sites clés** de la zone côtière et marine bénéficient aujourd'hui d'une protection renforcée dans la région. Les principaux sites d'importance globale pour les tortues vertes (Bijagos) et les tortues caouanne (îles de Boa Vista et Maio) sont protégés de manière effective et les taux de braconnage des tortues ont été sensiblement réduits. Les nouvelles connaissances ont révélé l'importance globale du banc d'Arguin comme site d'alimentation des tortues vertes, conduisant à son intégration dans l'initiative régionale pour leur protection. La population des **phoques moines**, une des espèces de mammifères les plus menacées d'extinction, a été reconstituée au Cap Blanc, sous le leadership de CBD Habitat, passant de 100 individus en 1998 à 350 actuellement. Ceci en fait la plus grande colonie reproductrice de cette espèce dans le monde.





Les nouvelles connaissances et capacités des partenaires dans le domaine de la conservation des espèces et des habitats ainsi que la collaboration renforcée au sein de partenariats stratégiques sont importantes pour la valorisation de l'approche écosystémique. Ceci permettra une protection plus efficace des sites prioritaires, et plus particulièrement le banc d'Arguin, le delta du Saloum, le bas delta du fleuve Sénégal, les îles Bijagos et les îles du Cabo Verde. Cette protection renforcée contribuera par ailleurs à mieux prendre en compte les espèces et les habitats marins et côtiers dans la législation et autres mesures de gestion environnementale pertinentes dans les secteurs de développement.

C'est le cas par exemple de la **gestion environnementale des activités pétrolières et gazières offshore**, un secteur en pleine expansion en Afrique de l'Ouest. Les **zones les plus vulnérables** à ces activités ont été identifiées, des systèmes opérationnels de suivi de la pollution par les hydrocarbures ont été mis en place et des dispositifs nationaux de réponses d'urgence développés dans les pays. L'intégration, pour la première fois, de la thématique de la gestion environnementale des activités pétrolières et gazières offshore dans l'enseignement de niveau master dans deux pays (GIDEL/université Cheikh Anta Diop de Dakar et GAED/université de Nouakchott et université Gaston Berger de St-Louis) et au travers de cours en ligne (**MOOC**) est un fait positif.

Dans le cadre de la réduction de l'impact **des Infrastructures côtières**, plusieurs outils réglementaires, de planification et de gestion de l'environnement côtier ont été mis en place, comme par exemple le plan d'aménagement du littoral et de la zone marine adjacente (**POOC-M**) de l'île de Boa Vista au Cabo Verde ou l'identification des zones d'importance écologique et biologique (ZIEB) vulnérables aux infrastructures côtières dans trois pays (Mauritanie, Sénégal et Cabo Verde). Dans ces deux secteurs (hydrocarbures et infrastructures), l'engagement des organisations de la société civile a été décisif pour la sensibilisation. Il a également conduit à la mise en place de comités locaux de veille et d'alerte multipartites dans les zones vulnérables à ces activités sectorielles. La capitalisation des acquis a abouti à la répliation des bonnes pratiques dans ces deux secteurs dans les pays.

Des résultats importants ont été obtenus en vue de la réduction du **Bycatch des Oiseaux marins (OM) et tortues marines (TM)**: les zones de superposition des activités de pêche et de distribution des OM et des TM ont été identifiées, les législations nationales ont été revues en Mauritanie et au Sénégal pour une meilleure prise en compte du bycatch de ces espèces et une expertise locale a été développée au niveau national et régional.

Dans le cadre de la réduction de l'impact **des infrastructures côtières**, plusieurs outils réglementaires, de planification et de gestion de l'environnement côtier ont été mis en place, comme par exemple le plan d'aménagement du littoral et de la zone marine adjacente (**POOC-M**) de l'île de Boa Vista au Cabo Verde, ou l'identification des zones d'importance écologique et biologique (ZIEB) vulnérables aux infrastructures côtières dans trois pays (Mauritanie, Sénégal et Cabo Verde). Dans ces deux secteurs (hydrocarbures et infrastructures), l'engagement des organisations de la société civile a été décisif pour la sensibilisation. Il a également conduit à la mise en place de comités locaux de veille et d'alerte multipartite dans les zones vulnérables à ces activités sectorielles. La capitalisation des acquis a abouti à la reproduction des bonnes pratiques dans ces deux secteurs dans les pays concernés.

Des résultats importants ont été obtenus en vue de réduire les prises accidentelles **des oiseaux marins (OM) et tortues marines (TM)** : les zones de superposition des activités de pêche et de distribution des OM et des TM ont été identifiées, les législations nationales ont été revues en Mauritanie et au Sénégal pour une meilleure prise en compte des prises accidentelles de ces espèces, et une expertise locale a été développée au niveau national et régional.

Dans le domaine de **la gestion durable des petits pélagiques (PP)**, les enjeux socio-économiques et environnementaux sont de taille. D'importants résultats ont été obtenus dans la mise en place d'outils de gestion adéquats, créant des conditions pour une gestion concertée et plus efficace de ces ressources partagées. Entre autres, **les sites critiques** des PP ont été identifiés et caractérisés dans 4 pays (Mauritanie, Sénégal, Gambie et Guinée-Bissau) sous-forme d'un atlas ; le système de collecte de données sur la pêche a été numérisé et harmonisé dans cinq pays concernés ; et la surveillance participative a été renforcée dans les AMP abritant des sites critiques. En matière de gouvernance, la transparence sur les activités de pêche peut encourager les bonnes pratiques ; la présence et le maintien de la Mauritanie dans la Fisheries Transparency Initiative (FiTI) a incité les autres pays à adhérer à cette initiative.

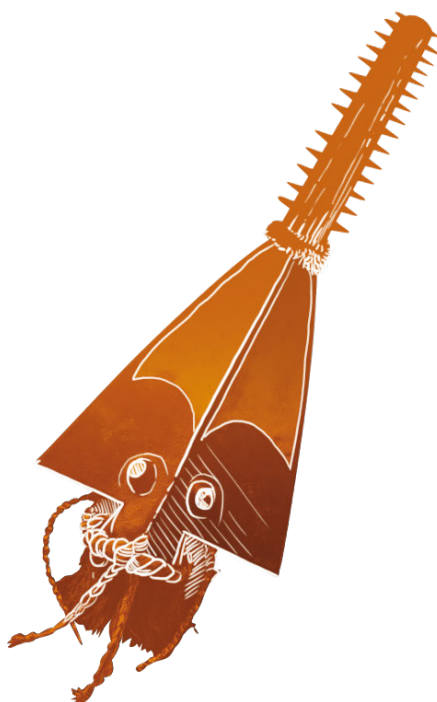
## CULTURE

L'importance des savoirs traditionnels et des zones gérées par les communautés, notamment des sites naturels sacrés et autres pratiques culturelles ancestrales dans la gestion des ressources naturelles et de la conservation de la biodiversité est aujourd'hui mieux connue. Les Aires du patrimoine autochtone communautaire (APAC) sont de plus en plus prises en compte dans les décisions et les mesures de gestion et de conservation ainsi que dans les cadres juridiques, avec l'appui des organisations de la société civile, notamment Tiniguena et **Natural Justice**. Le renforcement des structures et organes de gouvernance, et la collaboration entre les aires de conservation communautaire de trois pays (Guinée-Bissau, Sénégal, Guinée), sont aussi l'un des acquis non négligeables du Programme. Cela a abouti à la reproduction des bonnes pratiques développées de part et d'autre, et au réseautage des APAC au niveau national et continental.

## FINANCEMENT DE LA CONSERVATION

Un défi majeur au niveau global et plus particulièrement en Afrique de l’Ouest est d’assurer le financement durable des actions de conservation. Un des résultats phares du programme a été la mise en place, en collaboration avec d’autres bailleurs, de mécanismes de financement pérennes en Mauritanie (Fonds Fiduciaire du Banc d’Arguin et de la Biodiversité Côtière et Marine (BACoMAB)) et en Guinée-Bissau (Fondation BioGuiné). Ces deux mécanismes assureront la durabilité des actions de conservation dans deux sites iconiques de la MAVA (Banc d’Arguin et Bijagos) et même au-delà. Par ailleurs, les partenaires ouest-africains sont formés et sensibilisés à l’importance et au besoin d’assurer le financement durable des AMP et de la conservation, et se dotent de plus en plus de plans d’affaires pour les AMP.

Par ailleurs, avec l’appui de l’unité Impact et Durabilité, une initiative REDD+ (Réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts) a été mise en place avec succès au bénéfice de deux parcs nationaux en Guinée-Bissau (Cacheu et Cantanhez), et a généré plus de 4 millions USD pour les activités de conservation.





## PERSPECTIVES D'AVENIR

---

### Que reste-t-il à faire ?

Pour amplifier les résultats obtenus, il est important de poursuivre la collaboration dans le domaine de la recherche scientifique pour améliorer les connaissances sur la voie de migration de l'Atlantique Est et le fonctionnement des écosystèmes du milieu marin et côtier. Il faut également continuer à soutenir les actions concertées et la redynamisation des réseaux régionaux existants pour une meilleure gestion de certaines ressources partagées comme les petits pélagiques et espèces migratrices. Il faut également bâtir une coalition régionale d'OSC engagées sur les différents enjeux environnementaux.

Au niveau institutionnel, politique et réglementaire, il est fondamental de ratifier et de domestiquer les différents protocoles additionnels de la Convention d'Abidjan. Par ailleurs, il faut continuer à soutenir les initiatives pour l'obtention de labels de site RAMSAR ou du Patrimoine mondial de l'UNESCO pour les zones humides côtières de la région. Enfin, les différents plans d'action et stratégies élaborés dans les projets et plans d'action doivent être mis en œuvre de manière effective.



Toutefois, certains défis restent à combler et d'autres sont en train d'émerger, notamment la traduction des résultats de recherche scientifique en actions de conservation et/ou en mesures de gestion, la valorisation des bases de données développées dans les projets, la collaboration entre les institutions dans les pays, la question du changement climatique et la mise en œuvre d'une planification spatiale marine. Il serait pertinent de tirer profit des résultats obtenus sur la conservation des herbiers et des mangroves pour encourager/développer des initiatives sur le carbone bleu, pour préserver durablement les écosystèmes marins et côtiers de nos pays. Enfin, il est essentiel d'aboutir à la reconnaissance juridique effective des APAC dans les pays.

Tous ces défis de conservation demandent des actions concrètes de financements par les États. Des mécanismes de financement durable devront être développés pour les AMP et toutes les autres zones à protéger, en lien avec les services écosystémiques comme le crédit carbone, le tourisme ou la pêche.

### DÉFIS

- Le financement durable de la conservation (mécanismes adaptés, budgets nationaux, etc.) dans tous les sites prioritaires;
- L'application effective du cadre législatif et la finalisation des processus juridiques en cours (approbation ou révision de la législation, domestication des outils et autres protocoles pertinents) ;
- La reconnaissance juridique effective des pratiques traditionnelles/culturelles dans la législation nationale ;

- La collaboration effective entre pays pour une gestion concertée des ressources halieutiques partagées et la protection intégrée des espèces migratrices ;
- Le développement d'une approche écosystémique de la conservation marine et côtière par la mise en place d'une planification spatiale marine au niveau régional.

### OPPORTUNITÉS

- L'arrivée dans la région de nouveaux bailleurs (fondations philanthropiques privées et bailleurs publics) et d'initiatives soutenant les partenariats existants et les thématiques similaires ;
- L'engagement croissant du secteur privé dans la conservation, notamment en termes de collaboration et de financements ;
- L'existence d'une société civile organisée, forte et dynamique, engagée dans la mobilisation des acteurs ;
- La reconnaissance internationale de l'importance de plusieurs de nos sites prioritaires au travers des labels RAMSAR et Patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- L'existence d'une quantité considérable d'informations et produits (résultats scientifiques, bases de données, études, atlas, cartes, etc.) pouvant servir d'outils d'aide à la décision et pour la planification spatiale marine ;
- L'adoption par les pays d'outils juridiques contraignants tels que les protocoles additionnels sur la [gestion intégrée des zones côtières](#), la [gestion durable des mangroves](#), les [normes et standards environnementaux](#) des activités pétrolières et gazières offshore...
- La reconnaissance au niveau global du rôle des zones humides et écosystèmes naturels comme solutions naturelles efficaces de lutte contre le changement climatique et leurs effets sur les zones côtières ;
- La reconnaissance, depuis 2018, dans le cadre de la [Convention sur la diversité biologique](#), de l'importance des autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE), qui incluent les pratiques traditionnelles et mesures de conservation par les communautés locales.

### Comment se profile la phase 3 ?

Il est très réjouissant et rassurant de constater que la plupart des plans d'action financés ces six dernières années en Afrique de l'Ouest vont se poursuivre ; plusieurs bailleurs interviennent désormais dans la région pour soutenir les actions post-MAVA. Sur huit plans d'action, cinq ont déjà sécurisé entièrement ou en partie des financements pour poursuivre leurs actions, et les efforts pour lever des fonds se poursuivent pour les autres.

Dans certains cas comme la conservation des tortues, les partenaires élargiront leur champ d'action géographique pour une approche écosystémique plus efficace. Dans d'autres cas comme la conservation des zones humides et oiseaux côtiers, le focus thématique sera élargi afin de mieux intégrer des questions émergentes comme le changement climatique.

Des collaborations transversales se mettent également en place dans les pays, comme le regroupement de toutes les ONG intervenant sur les questions de conservation de la biodiversité au Cabo Verde. Dans tous ces plans d'actions, la poursuite et la consolidation des partenariats stratégiques mis en place sont considérées comme indispensables.

L'ensemble des rapports d'évaluation finale de ces plans d'action peut être consulté [ici](#).

## Apprentissages et recommandations

Au regard de notre expérience et de nos appuis dans la sous-région après plusieurs décennies, les principales leçons apprises sont les suivantes :

- La proximité de l'équipe MAVA avec les partenaires, la maîtrise des enjeux environnementaux et la confiance constituée au fil des années ont été des facteurs clés dans le succès des interventions dans la région ;
- En Afrique de l'Ouest, il y a des acteurs régionaux qui ont l'expérience et l'expertise nécessaires pour gérer et coordonner des projets multi-acteurs et de grande envergure ;
- La flexibilité dans l'appui aux partenaires n'a pas empêché la prise de décisions difficiles lorsque la situation l'exigeait pour le succès des projets ;
- Le leadership individuel et/ou organisationnel a été un élément déterminant dans certains cas pour atteindre les résultats et les impacts.

Les recommandations concernent essentiellement les aspects suivants :

- La définition des programmes de recherche doit répondre clairement aux objectifs de conservation de la région. Il faut également valoriser la contribution et l'expertise des acteurs locaux dans les programmes de recherche.
- La promotion des cadres de collaboration et de concertation régionale est indispensable pour la gestion durable des ressources partagées et la protection des espèces migratrices dans une approche écosystémique.
- Une coalition régionale de la société civile est primordiale pour avoir plus de poids pour le plaidoyer, la sensibilisation et l'influence des décisions politiques en faveur de la conservation marine et côtière.
- Une attention particulière est à porter au contexte politique et institutionnel des pays, en lien avec la mise en œuvre des cadres réglementaires, qui implique de longs processus dépassant souvent la durée de vie des projets.

Les réalisations obtenues après presque 30 ans d'intervention de la MAVA en Afrique de l'Ouest ont eu, et auront encore, des impacts au niveau des sites, des espèces, des écosystèmes, des individus et des organisations. Ces résultats ont été atteints grâce à l'engagement et à la détermination des partenaires du programme. La pérennisation et l'amplification de ces acquis après la clôture de la MAVA se trouvent entre leurs mains, tant au niveau individuel qu'au sein des partenariats thématiques développés ces dernières années. Des défis importants demeurent mais la persévérance et la résilience des acteurs de la communauté de la conservation en Afrique de l'Ouest ne sont plus à prouver. Et comme le disait si bien une partenaire du programme Afrique de l'Ouest : *"L'héritage de la MAVA c'est nous!"*

